

LEDENON

Le bulletin des habitants de la commune

Juin 2014 n°17

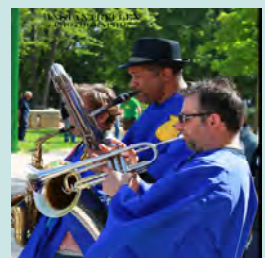
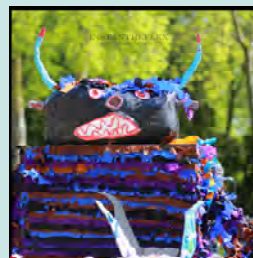


VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite :

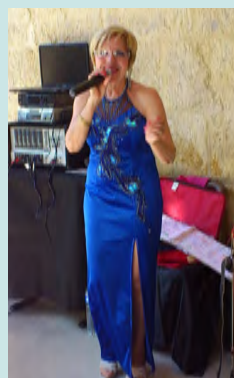
Christine AGUILAR, Steffy LICHTENSTEIN, Damien ORTEGA, Yannick ODIARD, Chantal LOPEZ, Marie-Jeanne DHUEZ, Christophe ZARAGOZA, Daniela MANOLACHE, Frédéric BEAUME, Martine PONS, Christophe GUIRAUD, Bernard PRADIER, Nicolas MIRA, Delphine SILVESTRE, Isabelle BELMONTE.



Carnaval Lédénon 2014



Chasse à l'oeuf 2014



Fête de la

St Cyr 2014

LE MOT DU MAIRE

Chères Lédennonaises et chers Lédennonnais,

J'ai été désigné pour être à la tête de la municipalité pour les six années à venir. Mes adjoints et conseillers se joignent à moi pour remercier chaleureusement l'ensemble de la population qui nous a accordé sa confiance.

Si je n'ignore en rien l'ampleur des responsabilités qui sont désormais les miennes, je tiens à vous dire combien vous pourrez compter sur mon écoute, ma disponibilité et mon engagement à servir l'intérêt général de la commune.

Ce premier bulletin est l'occasion de vous présenter l'organisation de votre équipe municipale, afin que vous puissiez à l'avenir savoir plus facilement qui fait quoi et identifier au mieux vos interlocuteurs, à travers leurs délégations.



Frédéric BEAUME, Maire

Martine PONS, 1^{er} Adjoint
Vie Sociale, Culture, Animations

Bernard PRADIER, 2^{ème} Adjoint
Urbanisme et représentant de la Commune à l'Agglo

Daniela MANOLACHE, 3^{ème} Adjoint
Vie Scolaire, Commerce et Artisanat

Christophe ZARAGOZA, 4^{ème} Adjoint
Finances

Delphine SILVESTRE, Conseiller municipal délégué à la Culture

Christophe GUIRAUD, Conseiller municipal délégué aux Animations

Vos autres conseillers municipaux :

**Mmes Isabelle BELMONTE, Chantal DECLE, Marie-Jeanne DHUEZ,
Christine AGUILAR, Steffy LICHTENSTEIN.**
MM. Nicolas MIRA, Yannick ODIARD, Damien ORTEGA.

L'ensemble des conseillers municipaux s'est réparti dans nos diverses commissions et/ou comme représentant dans les syndicats auxquels la commune adhère.

Les choses se mettent donc en place et nous continuerons à vous associer à leur évolution.

Avant de vous laisser parcourir le premier bulletin municipal de votre nouvelle équipe, je tiens à rendre hommage à la Municipalité précédente et à l'ensemble des Services Municipaux qui ont contribué à une transmission responsable des dossiers en cours dans l'intérêt de notre commune.

Sachez que je me tiens à votre disposition sur simple rendez-vous à la Mairie.

Très cordialement.

Votre Maire

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (EXTRAITS)

14 avril 2014

Désignation des Commissions municipales

Commission FINANCES

Président : M. ZARAGOZA Christophe

Membres : MM BEAUME Frédéric, PRADIER Bernard, ORTEGA Damien.

Commission TRAVAUX VOIRIE SECURITE

Président : M. BEAUME Frédéric

Membres : MM ZARAGOZA Christophe, ODIARD Yannick, ORTEGA Damien.

Commission ENVIRONNEMENTURBANISME (POS, PLU)

Président : M. PRADIER Bernard

Membres : MM BEAUME Frédéric, MIRA Nicolas, Mmes MANOLACHE Daniela, AGUILAR Christine.

Commission APPEL OFFRES MARCHES

Président : M. BEAUME Frédéric

Membres : Mme LOPEZ DECLE Chantal, MM ZARAGOZA Christophe, ODIARD Yannick.
Suppléants : M. MIRA Nicolas, Mmes PONS Martine, SILVESTRE Delphine.

Commission ANIMATION LOISIRS

Présidente : Mme PONS Martine

Membres : Mmes BELMONTE Isabelle, SILVESTRE Delphine, LOPEZ DECLE Chantal, LICHTENSTEIN Steffy, MM GUIRAUD Christophe, MIRA Nicolas.

Commission CULTURE COMMUNICATIONS

Présidente : Mme PONS Martine

Membres : Mmes BELMONTE Isabelle, DUEZ Marie Jeanne, LOPEZ DECLE Chantal, SILVESTRE Delphine, MM GUIRAUD Christophe, MIRA Nicolas, ORTEGA Damien.

Commission SCOLAIRE

Présidente : Mme MANOLACHE Daniela

Membres : Mmes BELMONTE Isabelle, SILVESTRE Delphine, LICHTENSTEIN Steffy, M. BEAUME Frédéric

Commission COMMERCE ARTISANAT

Présidente : Mme MANOLACHE Daniela

Membres : Mmes DHUEZ Marie-Jeanne, SILVESTRE Delphine, MM BEAUME Frédéric, PRADIER Bernard.

Commission CCAS

Président : M BEAUME Frédéric

Membres : Mmes PONS Martine, BELMONTE Isabelle, LOPEZ DECLE Chantal, LICHTENSTEIN Steffy.

Correspondant DEFENSE

Titulaire : M. BEAUME Frédéric

Suppléant : M. ZARAGOZA Christophe

Responsable BATIMENTS COMMUNAUX

Titulaire : M. ODIARD Yannick

Suppléant : M. ZARAGOZA Christophe

Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein des différents Syndicats, E.P.C.I. et Associations auxquels la commune adhère

E.S.C.A.L. Marguerittes

Titulaire : Mme MANOLACHE Daniela

Suppléant : Mr BEAUME Frédéric

Francas du Gard

Titulaire : Mme MANOLACHE Daniela

Suppléant : Mme BELMONTE Isabelle

Syndicat Intercommunal Assainissement Hautes Terres du Vistre (S.I.A.H.T.V.)

Titulaires : MM BEAUME Frédéric, PRADIER Bernard

Suppléants : MM ODIARD Yannick, ZARAGOZA Christophe

Syndicat Intercommunal Collège - Remoulins

Titulaires : M. ZARAGOZA Christophe, Mme

MANOLACHE Daniela

Suppléants : Mmes BELMONTE Isabelle, SILVESTRE Delphine

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Massif du Gardon

Titulaires : MM GUIRAUD Christophe, BEAUME Frédéric

Suppléants : Mmes MANOLACHE Daniela, LICHTENSTEIN Steffy

S.I.V.U. Moulin à Vent Crèche Intercommunale

Bezouce Cabrières Lédénon

Titulaires : Mmes PONS Martine, BELMONTE Isabelle

Suppléant : M. MIRA Nicolas

Syndicat Mixte Départemental aménagement et gestion cours d'eau et milieux aquatiques du Gard

Titulaire : M. BEAUME Frédéric

Suppléant : M. ORTEGA Damien

Syndicat Mixte à cadre Départemental d'Electricité du Gard (S.M.D.E.)

Titulaires : MM ZARAGOZA Christophe, BEAUME Frédéric

Suppléants : MM ODIARD Yannick, MIRA Nicolas

S.I.V.U. Projet de Vie des Personnes âgées

Titulaire : M. BEAUME Frédéric

Suppléant : Mme PONS Martine

Pays Garrigues et Costières Nîmes

Titulaire : Mme AGUILAR Christine

Suppléant : M. ZARAGOZA Christophe

Stade Intercommunal

Titulaire : M. GUIRAUD Christophe

Suppléant : M. BEAUME Frédéric

Syndicat Gendarmerie Intercommunale

Titulaire : M. BEAUME Frédéric

Suppléant : Mme PONS Martine

30 avril 2014

COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE DE GESTION 2013 & AFFECTATION RÉSULTATS

Section fonctionnement

Dépenses.....958 690.46 €

Recettes..... 1 100 535.12 €

Section investissement

Dépenses.....243 088.07 €

Recettes.....716 116.07 €

Excédent global de clôture : **379 657.79 €**

VOTE 2014 - TAXES HABITATION, FONCIER BATI & FONCIER NON BATI

Taxe habitation **13,25 %**

Taxe foncier bâti **18,58 %**

Taxe foncier non bâti **44,08 %**

28 mai 2014

Renouvellement de la commission communale des Impôts Directs

Il convient de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID), en application de l'article 1650 du Code général des impôts.

La Commission Communale des Impôts Directs intervient essentiellement en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du Code général des impôts) ;
- elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du Code général des impôts) ;
- elle participe à l'évaluation des propriétés bâties

BUDGET PRIMITIF 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 448 482 €

Somme à répartir en investissement pour 2014 : **433 241 €**

Subventions associations 2014

A.P.A.E.	1 800 €
ARCHEOLOGIE	500 €
CLUB VETERANS FOOTBALL	300 €
BOULES DU CASTELLAS	400 €
CLUB 3EME AGE "LI GINESTE	400 €
COURIR A LEDENON	300 €
ST HUBERT (CHASSE)	250 €
VELO LEDENON	300 €
Entente Sportive "Les 3 Moulins" (Enfants)	600 €
Musique Meynes	500 €
Entente Judo du Pont du Gard + Subvention exceptionnelle	550 € 250 €
Chorale « La Ritournelle »	200 €
Eco Trail	400 €
+ Subvention exceptionnelle	1 200 €
CODZ'ART	400 €
GYMNASTIQUE CLUB LETINO	950 €
LEDENON ANIMATION	
Fête votive	8 000 €
Festivités 14 Juillet	2 000 €

(article 1505 du Code général des impôts). Son rôle est consultatif ;

- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du Code général des impôts) ;
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R*198-3 du livre des procédures fiscales).

Cette commission est composée du Maire, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants (communes de 2000 habitants ou moins), désignés par le directeur départemental des finances publiques (DDFP) sur une liste de contribuables, en nombre double (soit douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants), dressée par le Conseil municipal.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 25 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Enfin, lorsque la commune comporte au moins 100 hectares de bois, un commissaire doit être propriétaire de bois ou de forêts.

La durée du mandat des Membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal, soit 6 années.

Convention pour participation scolaire (Classe Inclusion Scolaire aux Angles)

Suite à une décision de l'inspection académique du Gard, un enfant de notre commune est scolarisé dans une classe CLIS ouverte sur la commune de Les Angles.

La participation aux charges de fonctionnement qui est demandée à notre commune s'élève à 777 € pour l'année scolaire 2013-2014.

Toutefois, suite à un courrier reçu très récemment nous précisant que cet enfant n'est plus scolarisé depuis le 06 janvier dernier, la participation de la commune s'élèvera donc seulement à 259 € (1 trimestre).

Concession de pâturage (ONF)

Il convient de signer la convention de cession de pâturage au profit de Monsieur BONNET.

Cette concession a été établie par l'ONF après consultation de la commission départementale des éleveurs.

Au titre de cette convention, la commune concède sous forme de vente d'herbes ou de produits, le pâturage situé dans la forêt communale (648 ha 42 ca 77 ca).

Cette concession donne lieu à un paiement de redevance de 170 € HT, soit 204 € TVA comprise.

Pour 2014, le paiement devra intervenir dès notification de concession.

La redevance annuelle sera révisable tous les 3 ans en fonction de l'indice national des fermages sans que cette évolution indiciaire ne puisse entraîner une baisse de la redevance.

Ce bail est établi pour une durée de 6 ans à compter du 01 juillet 2014.

Subvention budget primitif 2014 CCAS

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer le montant de la subvention attribuée au Centre Communal d'Action Sociale et étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal, le maire demande aux membres du Conseil Municipal, en tenant compte des excédents reportés du CCAS, de fixer cette subvention à 7 000 € pour l'année 2014.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL CANICULE

Dans le cadre de la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs avec l'été qui s'annonce, l'équipe municipale vous informe qu'une campagne d'affichage sera mise en place sur l'ensemble des panneaux municipaux.

Cinq conseils pour prévenir les risques :

- 1/ Buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif) ;
- 2/ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et pratiquez une activité physique, maintenez votre logement frais (fermez les fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- 3/ Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douche, bains, brumisateur ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher) ;
- 4/ Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais ;
- 5/ Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide (notamment auprès du Centre Communal d'Action

Sociale).

Nous invitons toutes les personnes âgées, isolées ou handicapées à venir s'inscrire sur le registre de la Mairie afin de nous permettre un suivi en liaison avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Des brochures d'information sont d'ores et déjà à la disposition de nos administrés qui le souhaitent pour expliquer les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures.

Il est rappelé que dans le cadre du plan national canicule, **le niveau de veille saisonnière est activé du 1er juin au 31 août avec également la mise en service de la plateforme téléphonique :**

CANICULE INFO SERVICE : 0 800 06 66 66

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Appel gratuit depuis un poste fixe

INTERDICTION EXCEPTIONNELLE D'EMPLOI DU FEU

Extrait de **l'Arrêté préfectoral** 2014135-0008 en date du 15 mai 2014

Relatif à l'interdiction exceptionnelle d'emploi du feu pour prévenir les incendies de forêts

« ... le risque incendie de forêt est actuellement très important sur le département en raison de l'état de dessèchement de la végétation du volume important de biomasse combustible et de la présence d'un vent important ...

Dans les terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garigues, plantations et reboisements et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces terrains, les brûlages et incinérations réglementés par l'arrêté permanent n° 2012-244-0013 relatif à l'emploi du feu susvisé sont exceptionnellement interdits à toute personne à compter **de la date de publication du présent arrêté** ... ».

OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE DE DEBROUSSAILLEMENT

Nous vous relayons une information de Monsieur le Préfet du Gard en date du 28 janvier 2014 relatif aux **obligations légales en matière de débroussaillage réglementaire**.

Extrait :

... » l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé, prévue par l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2013 relatif au débroussaillage réglementaire destiné à diminuer l'intensité des incendies de forêt et à en limiter la propagation est l'une des mesures dont l'efficacité est reconnue pour la protection des habitants et de leurs occupants. En effet, l'exécution de cette obligation offre de nombreux avantages tant au propriétaire qu'à la collectivité.

Quand un feu de forêt se propage et menace une habitation, le débroussaillage permet :

- De mieux assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et de ses biens ;
- D'améliorer la sécurité des secours et de faciliter l'extinction ;
- D'éviter aux secours de se concentrer uniquement autour des habitations et leur permettre ainsi de mieux protéger la forêt ;
- D'éviter des départs de feux.

Le Code Forestier confie aux collectivités le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler et prévoit que l'on peut pourvoir d'office aux travaux en cas de non-exécution par les intéressés.

En tant que représentant de l'État et des collectivités, il m'appartient de vous rappeler chers concitoyens que le respect de cette obligation relève avant tout d'une attitude civique.

SKATE PARK

Règles d'utilisation du Skate Park :

- Cet espace est mis à votre disposition pour la pratique de skateboard, roller et BMX. Les trottinettes sont tolérées ;
- Le port de casque est obligatoire ;
- Le port des protections genouillères, coudières est fortement conseillé ;
- L'âge minimum pour utiliser le Skate Park est de 8 ans ;
- Les enfants doivent impérativement être sous la surveillance d'un adulte pour utiliser cet espace ;
- Le Skate Park est strictement interdit à tout engin et véhicule à moteur électrique ou à essence ;
- Aidez-nous à garder cet espace et son environnement propres, utilisez les poubelles mises à votre disposition ;
- Si vous êtes témoin d'un accident, prévenez immédiatement les secours ;
- Horaires d'ouverture : Été (de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h) ; Hiver (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Les périodes Été-Hiver seront en fonction des changements d'heures Mars-Octobre ;
- Merci de respecter ces consignes.

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15
POLICE 17
POMPIER 18
MAIRIE DE LEDENON : 04 66 37 26 46

La mairie décline toute responsabilité en cas d'accident. Les enfants sont sous la seule responsabilité de leurs parents.
La mairie ne saurait être poursuivie en cas d'irrespect des règles ci-dessus rappelées.

ETAT CIVIL NOVEMBRE 2013 À JUIN 2014

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :
REME Ayme Thomas, BELENGUIER Sharon, GILIBERT Léana,
PALACIOS Logan, TENAND Nathan, APARICIO Léo,
FERNANDEZ Patricia, ACCETTA Maëlie, JEANJEAN Arthur

Voici les naissances auxquelles la Commune a souhaité s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des bouquets de fleurs offerts au nom de Monsieur le Maire, le conseil municipal et les administrés. Avec une nouvelle fois toutes nos félicitations aux nouveaux parents.



.....
Voilà 1/2 siècle que LEDENON n'avait pas connu un tel événement.
Nous sommes heureux d'accueillir depuis quelques semaines Arthur qui a fait la joie de ses parents en naissant en notre commune.
Monsieur le Maire, son équipe et ses administrés n'ont pas manqué de s'associer, également, à cette si belle naissance.
Avec une nouvelle fois toutes nos félicitations aux heureux parents.
.....

Ils se sont unis :

Le 24 mai 2014, MARTINEZ VIVES Anthony et DE FERRIER DE MONTAL Axelle
Le 07 juin 2014, CONIGLIO Laurent et VAILLANT Sandrine

FÉLICITATIONS

Condoléances aux familles de :

ZASSO Eric ; ORSINI Jean Paul ; ROUSSEL Maurice ; SIVILAY Hda ; CHOUPAUT Micheline

MUGUET DU 1^{ER} MAI

Par une belle matinée, le 1^{er} mai 2014, l'équipe municipale en droite ligne des dispositions prises pendant la campagne, s'est rapprochée des Lédénonnaises de plus de 65 ans en sillonnant les rues de notre belle commune pour offrir quelques clochettes porte-bonheur de circonstance.

Cette intervention accueillie avec grande surprise par nos administrées a permis, hormis le plaisir d'offrir, de pouvoir rencontrer nos chères Dames et rester à l'écoute de leurs attentes.

Ce sera donc avec joie que cette intervention sera renouvelée le 1^{er} mai 2015.

Merci à vous, Mesdames, de nous avoir reçues avec de si beaux sourires et avec tant de gentillesse en cette belle journée ensoleillée.

Commission sociale

CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir le jour de la commémoration du 8 mai 1945 deux invitées d'honneur, Mesdames BOURRIE et PIRAME entourées de Mesdames PONS et LOPEZ (photo de gauche à droite) :



En effet, deux de nos Lédénonnaises venaient de fêter leurs 80 printemps.

Nous avons souhaité partager cet instant en leur offrant un bouquet de fleurs ainsi qu'un panier de confiseries accompagnées de quelques produits régionaux et surtout les mettre à l'honneur lors de l'apéritif offert à la salle des fêtes après la commémoration.

Nous remercions l'ensemble des personnes présentes d'avoir partagé ce moment avec Mesdames BOURRIE et PIRAME.

Commission sociale

LEDENON PIZZA



LEDENON PIZZA

PIZZA

AU FEU DE BOIS

by **FREDDY**

à partir de 18 h

livraison à partir de 2 pizzas

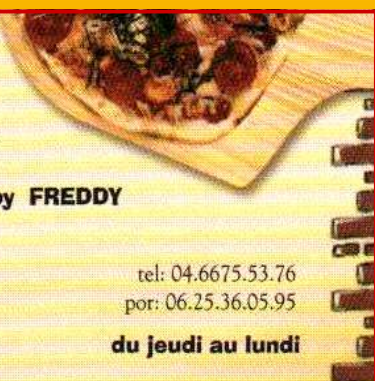
7 chemin de l'amandier

30210 LEDENON

tel: 04.6675.53.76

por: 06.25.36.05.95

du jeudi au lundi



GARAGE CAR TRUCK SERVICES



Thierry MOLTO

Dépannage et réparation

Tous types de véhicules

(Véhicule Léger, Poids Lourd, Agricole)

D6086

Quartier Serre Plouma

(En face du Relais routier)

30210 LEDENON

Tél. : 06 28 05 75 49

Créa Steph

Coiffure à domicile

EXEMPLES DE TARIFS

	Cheveux courts	Cheveux longs
Shampooing coupe brushing	22 €	30 €
Couleur coupe brush	40 €	50 à 60 €
Permanente coupe brush	40 €	50 à 60 €
Mèches coupe brush	40 €	45 à 60 €
Duo de mèches ou couleurs coupe brush	45 €	50 à 65 €
coupe garçon -12ans	8 €	
coupe fille -12ans	12 €	
chignon mariée + essais		100 €
Chignon		50 €
coupe homme		10 €

carte de fidélité -5% de remise sur la 11ème présentation

pour plus de renseignement n'hésiter pas à me contacter

Lundi et jeudi 9 h-16 h non stop

Mardi et vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h 30

Samedi 9 h-13 h

NOUVEAU À LÉDENON

SE DÉPLACE JUSQU'À 20 KM



06 81 51 96 34

TAXI

taxi mattei

transports médicaux assis et privés

3 chemin des Agaous

30210 LEDENON

cmattei0617@orange.fr

06 21 35 92 16 ou 06 47 73 92 87

diplômé AOCD

Gilibert
Construction

compagnon du tour de France

CHAGEAUNES

MAÇONNERIE

Rénovation du patrimoine

Couverture - Zinguerie - Charpente traditionnelle

"Membre de la Fédération Française du Bâtiment"

04 66 37 17 92
06 11 15 15 43



6 Rocade Baumes - **30210 Lédénon**



Réalise tous types de travaux

VAZQUEZ RENOVATION

Maçonnerie Générale

Intérieur - Extérieur

9 Bd de l'Avenir- 30210 LEDENON

Tél: 04 66 57 10 50 - 06 63 80 65 73

Terrassement, toiture, dallage, carrelage,
ravalement de façade, menuiseries,
piscine, mur en pierres sèches, etc...

Devis gratuit

Famille agréée accueil personnes âgées et personnes handicapées

dans villa de plain-pied, grande terrasse ensoleillée,
cadre verdoyant et reposant

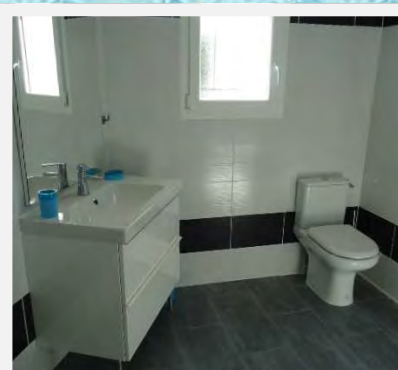
Chambre spacieuse climatisée,
salle de bain (douche à l'italienne) et WC privée

Cuisine tout régime (sans sel, sans gluten etc...)

N'hésitez pas à nous contacter:

Tél. : 09.81.15.56.84

Email : familaccueil@bbox.fr



MORALES PISCINES

SARL et fils

Piscine en Maçonnerie PVC armée 150/100 ème

Piscine en béton

Dépannage - Entretien



38, bd de l'Avenir
30210 LEDENON

Tél. 04 66 37 26 13
06 07 30 58 44



Patrick LERDA

MAITRISE D'ŒUVRE BATIMENT

Etudes, conception, permis de construire, suivi de chantier.

Agence Jean-Paul POISSONNIER

Forum Bâtiment A - 32, rue Mallet Stevens - 30900 Nîmes

Tél. 04 66 29 21 45 - Fax 04 66 29 21 24

contact@agencepoissonnier.fr

La lune Collines

RESTAURANT
Chambres & Charme

Patricia & Michel

Route départementale 6086,
LA GARRIGUE BASSE 30210 LEDENON

Tél. **04 66 75 95 68**

Port. **06 10 11 57 56**

mail : contact@laluneocollines.com



Od're crée

Créations et réalisations couture

Maillard Audrey

2A, rue de l'enclos

30210 LEDENON

SIRET N° 794 849 562 00010

maillardmeras@hotmail.fr

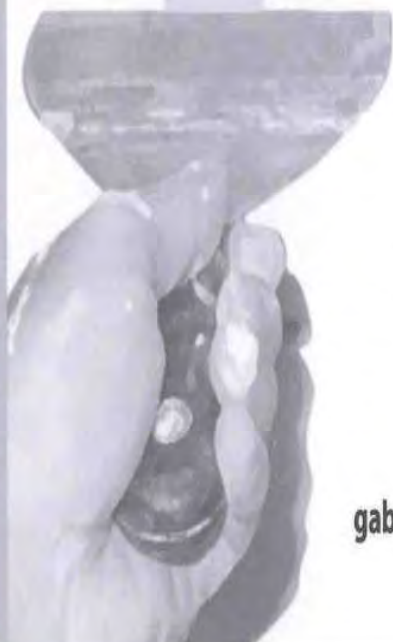
06 82 69 50 50

<https://www.facebook.com/OdreCree>

PLAQUISTE

Plaquiste Jointeur

Neuf & Rénovation



Raoux Gabriel
30210 Ledenon

06 12 01 54 41
04 66 63 99 10
gabriel.raoux@orange.fr
Devis Gratuit

NOVAIS BATIMENT

Sciage, Carottage, Démolition
Facades, Rénovation, Maçonnerie
Terrassement, toitures
Peinture



novais-batiment@hotmail.fr

5 bis chemin des Agaous
30210 Ledenon

Tel / Fax 04 66 37 08 87
Port 06 17 95 35 06



Boulangerie – Pâtisserie

Chez Victor et Nathalie CANO

3 rue du 18^{em} siècle
30210 LEDENON

Tél : 04.66.37.25.89 (Fermé le Mercredi)

Siret : 422 327 999 00021

Pains spéciaux, pains aux céréales
Spécialités : fougasses aux grattelons, pain au chorizo,
pain aux olives, au chèvre. Nougat, pâtisseries.



IAD

Votre agent Immobilier@Domicile

Laura BOUDOU
Conseillère immobilière

Port. : 06 82 45 24 77
laura.boudou@iadfrance.fr

www.iadfrance.com

Lédenon, le bulletin de la commune, n° 17, juin 2014.

Tirage à 630 exemplaires. Comité de lecture : Isabelle BELMONTE,
Chantal LOPEZ, Christophe GUIRAUD. Responsable de la rédaction :
Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME.
Impression : SEMA Prim Nîmes. Photos : M. GOSSELIN, INSTANTREFLEX
Photographie, Mairie, Associations

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46
Contacter la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr
Retrouver l'information : www.ledenon.fr

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

L'ÉCOLE DE LA FONTAINE ET L'ÉCOLE DE L'ORANGERIE – LÉDENON

Lors de la réunion du 18 avril 2014, la commission scolaire municipale avec l'équipe enseignante, les employés municipaux et les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école, a fixé les horaires du temps scolaire et des activités périscolaires pour la rentrée 2014/2015.

Les horaires de temps scolaire hors mercredi seront :

- de 9h00 à 15 h 45 avec la pause méridienne : de 12 h 00 à 13 h 30.

Les garderies restent inchangées de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et le soir de 16 h 45 à 18 h 00.

Le mercredi les horaires de temps scolaire seront :

- de 9 h 00 à 12 h 00 avec une garderie prévue pour le matin uniquement de 7 h 30 à 8 h 50.

Attention pas de cantine ce jour là.

Le temps périscolaire est reparti sur 3 jours :

Ce temps périscolaire sera consacré à des activités diverses non obligatoires.

Les lundi, mardi et jeudi de 15 h 45 à 16 h 45. La journée du vendredi se terminera à 15 h 45 pour donner la possibilité aux parents de récupérer leurs enfants plus tôt.

Organisation du temps périscolaire

Des groupes de 14 élèves pour les petits (3-6 ans) et de 18 élèves pour les grands (7-11 ans) seront créés.

Sur la période scolaire de 36 semaines, nous avons envisagé une rotation des groupes toutes les 4 semaines en sorte que tous les enfants inscrits participent à toutes les activités. Des formulaires d'inscription seront mis à votre disposition.

Un mois avant chaque rotation, l'inscription sera obligatoire et ferme pour la période de 4 semaines.

Les enfants non inscrits pour les activités périscolaires seront récupérés par leurs parents à 15 h 45.

Nous vous rappelons que pour l'année scolaire 2014/2015, le conseil municipal a voté la gratuité des activités.

Le projet a été exposé lors d'une réunion publique avec les parents d'élèves le vendredi 6 juin à la Salle du Parc.

Pour la rentrée inscription en Mairie entre le 23 juin et le 02 août.

Daniela MANOLACHE,
Adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire

INFORMATION CANTINE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la cantine, nous vous rappelons la marche à suivre :

- Les inscriptions s'effectuent à la semaine ou au mois. Des fiches sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

- Il est impératif de remplir une **fiche par enfant**, en joignant les tickets de cantine correspondant aux jours de présence.

- Les inscriptions à la semaine sont à déposer le jeudi matin avant 09 h pour les enfants dont les 2 parents travaillent (attestation de l'employeur à fournir en Mairie).

- Pour les autres enfants, les inscriptions pour la semaine

restent possibles le vendredi matin de 09 h à 10 h à la cantine de la maternelle, selon disponibilités.

Nous vous demandons d'être vigilants sur les jours de cantines, car les employés municipaux perdent beaucoup trop de temps à vérifier les inscriptions de vos enfants.

Cette année encore, des enfants étaient inscrits à la cantine les jours fériés.

Nous vous rappelons qu'en début d'année scolaire, les enseignantes fournissent un calendrier avec les jours fériés, les mercredis rattrapés et les vacances scolaires. Merci d'en prendre note.

La Mairie

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Toute demande de réservation devra être transmise par courrier ou courriel à la mairie.

PRÊT DE MATÉRIEL

Tout prêt de matériel auprès de la mairie doit être sollicité au minimum une semaine avant l'utilisation.

La Mairie

BOULES DU CASTELLAS

Bonjour,
Juste pour rappeler que les concours des vendredis en soirée organisés par la « Boule du Castellás » ont commencé le vendredi 6 juin et se termineront mi-septembre. Concours réservés uniquement aux sociétaires.

Pour ceux qui désirent participer, une carte de membre suffit.

Les concours débutent à 21 h 30 dans le parc.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre :

Jacques Véhoski au 06 68 72 30 31 ou

Manuel Taboul au 06 88 70 83 94.

Par avance, merci.

Cordialement.

Manu

ARCHÉOLOGIE

Le club Histoire et Archéologie prévoit une sortie en bus le samedi 4 octobre 2014 avec la visite du Mucem à Marseille, plus l'abbaye saint Victor avec guide conférencier, pour les personnes intéressées l'information se fera courant septembre pour les inscriptions.

L'association prévoit aussi au mois d'octobre en fonction du temps une journée pédestre et afin de garder nos traditions faire le parcours de toutes les croix recensées sur la commune pour valoriser notre patrimoine avec le repas tiré du sac.

Le Bureau



L'association CODZ'ART a comme but de favoriser et promouvoir les créateurs, les artisans, les producteurs et les artistes locaux ou issus de communes proches.



Cette année, le Marché de Printemps a été organisé pour la première fois dans le Parc Municipal en donnant l'occasion aux exposants venus d'ailleurs et au public visiteur de découvrir notre magnifique parc.

25 exposants (créateurs, artisans et producteurs) ont présenté leurs créations et leurs produits et 7 artistes peintres ont exposé dans la Salle des Fêtes leurs œuvres.

Dans une ambiance chaleureuse, entretenue par le stand de restauration rapide et par les interventions plus que plaisantes de l'association « LAETI POLYNÉSIE » Caissargues, nous avons passé une très belle journée.

Prochain rendez-vous pour le vide grenier organisé le 22 juin en bas du parc municipal.

Merci à tous et à bientôt,

Daniela MANOLACHE,
Présidente de l'association CODZ' Art

LA CHASSE ST-HUBERT



A l'occasion de la dernière Assemblée générale départementale des chasseurs Gardois, monsieur Michel Guilbaud a été récompensé par les instances Fédérales, pour la qualité de son engagement en tant que piégeur agréé.

Une médaille et un diplôme remis par serge PRAT président de la St-Hubert en présence des bénévoles qui assurent

la régulation des nuisibles sur le territoire.

Devant l'affluence des demandes locales, notre équipe tente d'apporter une réponse réglementaire aux dégâts commis par les nuisibles et autres déprédateurs.

En cas de problème merci de bien vouloir nous contacter ou nous laisser un message au 06.03.36.80.87.

Le bureau

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Dans la droite ligne de notre époque, la gestion des bio déchets par le compostage est l'une des actions phare du plan de réduction des déchets.

A cette fin, il est possible à nos administrés de solliciter auprès de la Mairie le formulaire prévu aux fins de demander un composteur individuel au prix de 20 € ou de

téléphoner au : 04 66 02 54 54 (Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de NIMES METROPOLE).

Une fois le règlement de la somme précitée et la demande de composteur traitée, le matériel accompagné du bio-seau et des guides d'information seront directement livrés à domicile par le service de NIMES METROPOLE.

La Mairie

A.P.A.E.
Fête des Écoles
Samedi 28 juin 2014

L'A.P.A.E (Association des Parents et Amis de l'École) remercie chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont aidés sur les manifestations passées (M. le Maire ainsi que toute son équipe, parents, amis, sponsors...) et tenons à remercier par avance tous ceux et celles qui répondront présents pour cette fête :

Le programme :

De 10H00 à 14H00 : Kermesse pour les enfants

De nombreux lots à gagner, il n'y a pas de perdant

Participation par jeu de 0,50 €

Buvette toute la Journée et Restauration rapide le midi.

17H00 : Spectacle des enfants, préparé et présenté par les enseignants

19H00 : Apéritif et Jeux musicaux pour les enfants

20H30 : PAELLA (sur réservation)

Buvette, Frites, Merguez, Saucisses...

21H00 : Spectacle Zaragraf

23H00 : Animation DJ

MENU

Adulte : Paella + Tarte aux Pommes + Vin + Café : 12 €

Enfant : Paella + Glace + Sirop : 8 € pour les non adhérents et 6 € pour les adhérents

RESERVATION le bureau de l'A.P.A.E reste à votre disposition au :

Présidente : Céline LUNEL 06.08.52.12.10

Secrétaire : Nathalie REME 06.12.66.28.84

Secrétaire Adjointe : Stéphanie BOURDON
06.09.80.28.83

Trésorière : Pascaline JAYMOND 06.84.16.52.17

Trésorière Adjointe : Mona BLANC 06.80.72.85.66.

Céline LUNEL

L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD



Pour conclure cette saison, notre club est riche de résultats et d'événements...

Le samedi 7 juin 2014 a eu lieu au gymnase de REMOULINS de 9h00 à 18h00 notre 4ème Tournoi-Animation "Trophée Florent HERERRO" Trophée remis

en jeux cette année avec un nouveau, après que le précédent ait été remporté 3 années consécutives par le club de nos voisins et amis de Rochefort du Gard. En cette occasion, nous n'attendons pas moins de 350 judokas de Poussinets à Minimes pour essayer de remporter ce Trophée si cher à notre club.

A l'issue du Tournoi, le club sera fier de pouvoir fêter cette année ces 20 ans avec tous les judokas et membres actuels et anciens du club. Une petite démonstration ainsi que la remise des grades et des trophées ponctueront cet

événement. Puis pour finir cette belle journée, un apéritif sera offert par le club suivi d'une paella qui conclura cette événement.

Les derniers résultats sportifs de nos judokas sont aussi riches, en effet nous aurons 4 judokas benjamins qui représenteront le club à la phase finale du Critérium Régional le 25 Mai 2014, Maryam SAHRAOUI 3 fois 1ère du Critérium Départemental ; Charlotte BOSATELLI 3 fois seconde du Critérium Départemental ; Emma FAURE 2 fois 3ème du Critérium Départemental et Chris SONZOGNI 1 fois 3ème et 2 fois 5ème du Critérium Départemental.

Parmi les autres résultats, on notera la qualification pour la 2ème année consécutive au championnat de France 2ème et 3ème division Cadets le 1er juin 2014 à Clermont-Ferrand de Kevin DION après avoir été classé 3ème de la Coupe Régionale Cadet, une très bonne nouvelle après la réussite de sa ceinture Noire qui en fait le 13ème de notre club depuis sa création.

Stéphane BOSATELLI

PRODUCTEURS DE LÉDENON

La commission Commerce - Artisanat va commencer le listing des artisans, producteurs, commerçants, créateurs, prestataires de services et artistes du village puis en suite, des environs. La liste sera renouvelée à chaque nouvelle édition du Bulletin de la Commune et sur notre site internet : www.ledenon.fr

Chaque personne intéressée pour faire partie de ce listing sera priée de s'adresser directement à la mairie, commission artisanat-commerce (Mme. MANOLACHE Daniela), pendant les horaires de permanence (mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00).

Dans ce numéro, nous allons commencer la liste des producteurs locaux :

1. M. Pierre VIGUIER, producteur d'olives et huile d'olives, d'une large diversité de produits bio (sirops de fruits, thym, fruits rouges, sureau...), vin et produits cosmétiques à l'huile d'argan.

2. M. et Mme Serge et Dolores VISTOLI, maraîchers (légumes de saison : tomates, aubergines...), producteurs d'asperges, cerises, abricots.

3. M. Thierry GRIOT, producteur d'asperges, cerises, abricots.

La liste reste ouverte, à bientôt,

Daniela MANOLACHE,

Adjointe au Maire, déléguée au commerce et à l'artisanat

22 juin 2014

**11^{eme} Nîmes Garrigue Vtt
et
2^{eme} Eco trail
du massif du Gardon**

**Deux manifestations
sans chrono
juste pour le plaisir**

Vtt de 22 a 55 km

Trail de 10a 21 km

Infos :

www.veloledenon.com

facebook : Veloledenon

Rodolphe 0610468707



FÊTE DE LA MUSIQUE DE LEDENON

(Organisée par l'association **Gard EcoTrail**)

Samedi 21 juin

PROGRAMME

INTRO :

19 h 00 - 20 h 30 : Accueil musical avec artistes de la région.

1^{ère} Partie :

20 h 30 - 22 h 30 : Groupe Pascal GASQUET Band

21 h 15 : Les enfants de LEDENON sur scène...

2^{ème} Partie :

22 h 30 - ... : Groupe WINE'S SPIRIT

Buvette et restauration assurées tout au long de la soirée.

**VENEZ NOMBREUX ECOUTER - DANSER -
APPLAUDIR CES ARTISTES**

FÊTE NATIONALE

Samedi 12 - Dimanche 13 juillet

- Jeux pour enfants
- Abrivado / Bandido
- Concours de boules « Challenge Rémi FINANA »
- Retraite aux Flambeaux, Feux d'artifice
- Bal avec D.J. - Retransmission Finale Coupe du monde

FÊTE VOTIVE

29-30-31 août

**Aubades à la population
25-26-27-28 août**

Vendredi 29 : Jeux pour enfants

Boules
Vachettes
Encierro
Bal avec PUZZLE

Samedi 30 : Petit-déjeuner aux Près
Abrivado Longue, Bandido
Boules
Graines de Raseteurs
Encierro
Bal avec KONTRASTE

Dimanche 31 : Petit-déjeuner offert par la Municipalité
Agglo y Toros
Repas basque dans le Parc
Vachettes, Encierro
Bal avec D.J. / BODEGA

Les Associations présentes sur LEDENON

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	PERSONNE à contacter	Courriel
A.P.A.E. (Parents d'élèves)	10 chemin du Grès Lédénon	LUNEL Céline	LUNEL Céline	apae.ledenon@gmail.com
A.P.C.V. (Cadre de vie)	Garrigues Basses Lédénon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J. Francis	jeanfrancis.gosselin@free.fr
Amis de l'Aqueduc	3 rue deves Lédénon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr
Bibliothèque	4 Avenue des 4 Vents Lédénon lundi et vendredi de 14 h à 17 h 15	NAËGELIN Marie-Paule	NAËGELIN Marie-Paule	mariepaulepat@orange.fr
Boules du Castellàs	avenue des 4 vents Lédénon	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel Trésorier	manuel.taboul@orange.fr
Centre de loisirs (Les FRANCAS)	Les Quatre Moulins		ABELLANEDA Jérôme	accueil@francas30.org
Club Gymnastique Volontaire Létino	5 impasse du Lac Lédénon	ORTEGA Lydie	ORTEGA Lydie FABRO Annick (trésorière)	ortegadl@yahoo.fr annick.fabro@orange.fr
CODZ'ART	11 lotissement de l'Olivette Lédénon	MANOLACHE Daniéla	MANOLACHE Daniéla	codz.art@gmail.com
Courir à Lédénon	27 boulevard de l'avenir Lédénon	CARRASCOSA Yvan	CARRASCOSA Yvan	yvan.carrascosa@gmail.com
Culture et loisirs	Avenue des 4 vents Lédénon	OLESZIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvieozenda@orange.fr
Gard Eco Trail	10 clos des Cerisiers Lédénon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	jejerun@yahoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant Lédénon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
Entente sportive les 3 Moulins (E.S.3.M.) (foot)	2 rue de la commune 30320 Bezouce	ARNAUD Richard	ARNAUD Richard	es3m@wanadoo.fr
Lédénon Animation	17 ch de la Croix des Soldats Lédénon	GOUTOULE Grégory	GOUTOULE Grégory	goutoule.gregory@gmail.com
Lédénon Moto loisirs	2 rue le Mistral Lédénon	PONS Maurice	PONS Maurice	ledenonmotosir@hotmail.fr maurice.pons@alsatis.net
Li Gineste (Club des Aînés)	Chemin du Grès Lédénon	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaule.aime@orange.fr
Meynes en Musique (Ecole)	Place de l'Hôtel de Ville 30840 Meynes		BOYER Monique	monique.boyer4@orange.fr
M. le Sport	8 chemin de la Cabane Reinette Lédénon	PRAT Dominique	POTTIER Michaël	m.lesport@hotmail.fr
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville Lédénon	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperf7@orange.fr
Paroisse	Rue du Parc Lédénon		PERTUSIER Claude TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues Lédénon	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasseurs)	Chemin Cabane reinette Lédénon	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédénon (VTT)	Rue du 18ème siècle Lédénon	RIDEL Gilles	EXPERT Claude	claud.expert447@orange.fr
Vétérans Foot	13 lotis la Gargolade 30210 Serlhac	FARNER Philippe	FARNER Philippe	philippe.farner@orange.fr

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h
(fermeture le mercredi après – midi)
Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h
Tel : **04 66 37 26 46**
Fax : **04 66 37 08 92**
Adresse électronique:
contact@mairie-de-ledenon.fr
Site internet : **www.ledenon.fr**

LA POSTE

04 66 37 35 25
Lundi - vendredi 8 h - 11 h
Le samedi 8 h 30-10 h 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 14h à 17h
Mardi 9 h à 11 h (horaire été)
Fermé pendant les petites vacances scolaires

EDF Dépannage 0 810 333 030
GAZ 0 810 433 030
SAUR service des eaux dépannage
04 66 38 41 00

ECOLES

Primaire La Fontaine **04 66 37 09 18**
Maternelle l'Orangerie **04 66 01 84 02**

MEDECIN

Dr Gauthier **04 66 37 08 74**

INFIRMIERE

Mme EXPERT **04 66 37 28 85**

ASSISTANTE SOCIALE

CONSEIL GENERAL
Pour rendez-vous ou visite à domicile.
04 66 02 80 33

CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54

MARCHE

Tous les mardis dans le parc à partir de 8 h

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes **04 66 75 39 40**

POMPIERS. Caserne de Marguerittes **18**

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

Prêtre , Benoit Reif 09 66 89 00 66

AGENDA

JUIN

Vendredi 20 : Inauguration Skate Park

Samedi 21 : Fête de la musique

Dimanche 22 : Vide grenier

Randonnée VTT

Samedi 28 : Fête des écoles

Spectacle Scène d'Agglo

Compagnie Zaragraf

JUILLET

Samedi 5 : Théâtre

Samedi 12 : Foulées du Circuit

Samedi 12 - Dimanche 13 : Fête Nationale

AOÛT

**Vendredi 29 - samedi 30 - dimanche 31 :
Fête Votive**

SEPTEMBRE

Samedi 6 : Forum Associations

Samedi 13 : Concours Boules Officiel

Dimanche 14 : Vide grenier

Dimanche 21 : Journée du Patrimoine

OCTOBRE

Samedi 4 : Sortie Club Archéo

NOVEMBRE

Samedi 8 : Fête des Lutins

Mardi 11 : Cérémonie Armistice

Expo photos (Salle du Parc)

Dimanche 16 : Loto Lédénon Animation

Vendredi 21 : AG Club Archéo

DECEMBRE

Samedi 6 : Téléthon

Samedi 13 - dimanche 14 : Marché de Noël



Sénégal



Elections municipales



Garrigues Propres



DESTINATION
SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au
15 septembre
2014

RESTOS,
CINÉ,
BOWLING,
LASER GAME,
KARTING,
ACROBRANCHE,
SQUASH,
PISCINE,
EXPOS,
BONS D'ACHAT ...

**Ados
Lédenon**

**PASSEPORT
ETE**

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

réservé aux
13 - 23 ans
25,60€
Quantité limitée

ORLOJ
Le service jeunesse de Nîmes
8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86
<http://orloj.nimes.fr>

Nîmes La Ville avec un accent

> Centre de loisirs éducatifs
Accueil éducatif et ludique
des enfants de
3 à 12 ans

**Du 7 juillet au 14 août
BEZOUCE**

**Vacances d'été
enfants**

Les Francas
04 66 02 45 66 accueil@francas30.org

Julie PECHERAL, Directrice : 06 14 88 34 40
(aux jours d'ouverture du centre)
4moulins@francas30.org



GRAND PRIX GT TOUR DU 31 MAI 2014 AU CIRCUIT DE LEDENON

C'est lors d'une grande occasion que le maire de Lédenon a été convié à remettre la coupe aux vainqueurs de l'épreuve GT Tour 2014 entouré de la famille BONDURAND qui a accueilli chaleureusement l'ensemble du conseil municipal et nombre de ses administrés qui les remercient d'avoir passé une journée aussi plaisante.

La Mairie

